

| | | |
|-------------------------------------|--|---|
| Initiales de la présidente ----- | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
| Initiales de la direction | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--|--|------------------|------------|-----------------------|-------------|---------------|--------|---------------------|--------|----------------------|--------|------------------|-------------|---------------|--------|---------------|--------------------------------|-----------------|--------|---------------|---------------------|-------------|---------------------|-----------------------|--------|-----------------------|--|------------------|-------------|
| No. de la résolution ou annotation | <p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE- L'OUTAOUAIS-ÉCOLE DES CAVALIERS</p> <p>Procès-verbal du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023, tenue le 16 mai 2023 à 18h30 à l'école des Cavaliers.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | <p>SONT PRÉSENTS</p> <p>Mesdames</p> <table> <tbody> <tr><td>Caroline Gingras</td><td>Directrice</td></tr> <tr><td>Marie-Chantal Rouleau</td><td>Enseignante</td></tr> <tr><td>Myriam Allard</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Marie-Paule Boucher</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Maryse-Anne Chevrier</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Claudine Clément</td><td>Enseignante</td></tr> <tr><td>Mylène Leroux</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Hélène Robert</td><td>Représentante de la communauté</td></tr> <tr><td>Jolyane Meloche</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Indie Saucier</td><td>Membre du personnel</td></tr> <tr><td>Eli Agbobli</td><td>Membre du personnel</td></tr> </tbody> </table> <p>Monsieur</p> <table> <tbody> <tr><td>Jean-François Poirier</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Christophe Carbonneau</td><td>Enseignant remplaçant (en remplacement de Isabelle Poirier)</td></tr> </tbody> </table> <p>SONT ABSENTS</p> <p>Mesdames</p> <table> <tbody> <tr><td>Isabelle Poirier</td><td>Enseignante</td></tr> </tbody> </table> | | Caroline Gingras | Directrice | Marie-Chantal Rouleau | Enseignante | Myriam Allard | Parent | Marie-Paule Boucher | Parent | Maryse-Anne Chevrier | Parent | Claudine Clément | Enseignante | Mylène Leroux | Parent | Hélène Robert | Représentante de la communauté | Jolyane Meloche | Parent | Indie Saucier | Membre du personnel | Eli Agbobli | Membre du personnel | Jean-François Poirier | Parent | Christophe Carbonneau | Enseignant remplaçant (en remplacement de Isabelle Poirier) | Isabelle Poirier | Enseignante |
| Caroline Gingras | Directrice | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Marie-Chantal Rouleau | Enseignante | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Myriam Allard | Parent | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Marie-Paule Boucher | Parent | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Maryse-Anne Chevrier | Parent | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Claudine Clément | Enseignante | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mylène Leroux | Parent | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Hélène Robert | Représentante de la communauté | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Jolyane Meloche | Parent | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Indie Saucier | Membre du personnel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Eli Agbobli | Membre du personnel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Jean-François Poirier | Parent | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Christophe Carbonneau | Enseignant remplaçant (en remplacement de Isabelle Poirier) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Isabelle Poirier | Enseignante | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CE #2023-40 | <p>1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la réunion à 18h32.</p> <p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 mai 2023 La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Elle s'assure que tous les participants ont eu accès aux documents via Teams. Il est proposé par madame Marie-</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | |
|-------------------------------------|--|---|
| Initiales de la présidente ----- | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
| Initiales de la direction | | |

| | |
|-------------|---|
| | <p>Chantal Rouleau et appuyé par Madame Claudine Clément d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante : ajout du point 8.8- Choix du fournisseur/ dîners pizza 2023-2024.</p> |
| CE #2023-41 | <p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 février 2023</p> <p>La présidente fait le survol du procès-verbal. Il est proposé par Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Claudine Clément d'adopter le procès-verbal du 7 février 2023 avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier le point 7 concernant les coupons de bonne conduite remis aux élèves. - Corriger le comité ITC pour comité TIC juste après le mot de la direction. |
| CE #2023-42 | <p>4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AVRIL 2023</p> <p>La présidente fait le survol du procès-verbal. Il est proposé par Indie Saucier, appuyée par Marie-Chantal Rouleau d'adopter le procès-verbal du 18 avril 2023 avec les modifications suivantes :</p> <p>-Au point 16.1- corriger 'les personnel' pour 'le personnel'.</p> <p>-Les points 8.6 et 8.5 sont à inverser.</p> <p>5. QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Plusieurs questions reliées au bassin ont été soumises. Les réponses viendront à la suite de la rencontre extraordinaire.</p> <p>Voir au point 9.2</p> <p>6. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Madame Allard souligne tout le travail effectué par les membres du conseil d'établissement. Plusieurs belles initiatives ont un impact significatif sur les élèves.</p> |

| | |
|--|---|
| Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction | <p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>  |
|--|---|

7. MOT DE LA DIRECTION

Madame Gingras nous présente Madame Line Sévigny qui se joindra à l'équipe de l'école des Cavaliers à titre de Directrice l'année prochaine.

Madame Sévigny nous présente son parcours professionnel à titre d'enseignante au secondaire, ensuite comme directrice adjointe et finalement comme directrice.

Elle nous partage être résidente du secteur Aylmer depuis de nombreuses années et est très enthousiaste face à sa rencontre prochaine avec l'équipe école.

Elle sera présente lors de la rencontre extraordinaire concernant certains enjeux sur les bassins de notre école.

Ensuite, Madame Gingras souligne la semaine des services de garde en soulevant les défis apportés par la pénurie de personnel.

Elle remercie aussi l'ensemble du personnel de l'école pour leur résilience et leur compréhension face aux imprévus récents.

CE #2023-43

8. DÉCISIONS :

8 .1 Planification budgétaire 2023-2024

Mme Caroline Gingras explique les détails du budget 2023-2024.

Le sommaire sera révisé puisque le nombre d'élèves changera.

En annexe B, on nous présente l'augmentation des tarifs pour les agendas.

Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil d'établissement.

En ce qui concerne le montant de 300\$ par classe pour l'achat de livres annoncé par le ministre. Nous ne détenons aucun détail à l'heure actuelle.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



En ce qui concerne l'annexe D, nous sommes en attente d'une réponse pour la subvention demandée pour la cour d'école.

-CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 95);

-CONSIDÉRANT que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 96.24)

-CONSIDÉRANT les ressources allouées à l'établissement par le Centre de services scolaire en vertu du cadre budgétaire;

-CONSIDÉRANT les autres sources de revenus;

-CONSIDÉRANT que ce budget est équilibré;

-CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice de l'établissement;

-CONSIDÉRANT qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures du Centre de services scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

-CONSIDÉRANT que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;

-EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Allard, appuyée par Jean-François Poirier, il est résolu à l'unanimité ;

-D'ADOPTER le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

| | |
|-------------|-------------|
| Allocations | 846 973\$ |
| Revenus | 500 910\$ |
| Total | 1 347 883\$ |

| | |
|---|---|
| Initiales de la présidente ----- | <p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>  |
| Initiales de la direction | |

| | | |
|--------------------|---|--------------------|
| <p>CE #2023-44</p> | <p>Dépenses totales</p> <p>-et DE LE SOUMETTRE au Centre de services scolaire pour son approbation.</p> | <p>1 347 883\$</p> |
| | <h3>8.2 Rentrée progressive du préscolaire 2023-2024</h3> <p>Madame Caroline Gingras présente le calendrier de la rentrée progressive pour les élèves du préscolaire.</p> <p>Madame Marie-Paule Boucher demande si une alternative est prévue pour les enfants qui ne pourront être présents lors de la journée d'accueil du 16 juin prochain.</p> <p>Madame Gingras nous informe que ce sera du cas par cas selon les besoins spécifiques de l'enfant absent. Certaines solutions telles que venir effectuer une visite de la cour d'école accompagné seulement des parents pourrait suffire à certains enfants.</p> <p>Madame Gingras réitère toutefois l'importance d'une entrée progressive pour les petits du préscolaire.</p> <p>Elle nous informe aussi que l'on espère avoir un autobus scolaire présent lors de la visite du 16 juin prochain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT que le Service de garde doit être offert à tous les élèves inscrits à ce service à chaque journée du calendrier scolaire; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Chantal rouleau, appuyée par Mme Indie Saucier, il est résolu à l'unanimité ; - D'APPROUVER le calendrier de rentrée progressive pour l'année scolaire 2023-2024. | |
| <p>CE #2023-45</p> | <h3>8.3 Ouverture et fermeture du service de garde 2023-2024</h3> <p>Mme Caroline Gingras explique que le SDG ouvrira le lundi 28 août 2023 pour tous les élèves (1re à la 6e année et des classes spécialisées déjà présentes cette année), sauf pour le préscolaire. La fermeture du service de garde serait le 21 juin 2024.</p> | |

| | | |
|--|--|---|
| Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
|--|--|---|

| | |
|-------------|--|
| CE #2023-46 | <p>On prévoit aussi tenir une journée de formation pour tout le personnel du service de garde en janvier 2024 au retour du congé des fêtes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement d'une école peut demander à son Centre de services scolaire la mise en place d'un service de garde dans ses locaux; - CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 3 du Règlement des services de garde en milieu scolaire, le conseil d'établissement peut convenir d'offrir des services au-delà des journées du calendrier scolaire consacrées aux services éducatifs, notamment pendant les journées pédagogiques et la semaine de relâche; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Paule Boucher appuyée par Mme Mylène Leroux, il est résolu à l'unanimité; - D'APPROUVER les dates pour l'ouverture et la fermeture du service de garde de l'École des Cavaliers pour l'année scolaire 2023-2024. <p>8.4 Guide de fonctionnement du service de garde 2023-2024</p> <p>Madame Gingras nous informe que le gabarit utilisé est changé. Désormais il est le même pour toutes les écoles. Toutefois le contenu demeure inchangé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT l'importance d'informer les parents sur le fonctionnement au service de garde ; - CONSIDÉRANT que le document a été élaboré en collaboration avec le responsable du service de garde et la direction ; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Paule Boucher, appuyée par Jean-François Poirier, il est résolu à l'unanimité; |
|-------------|--|

| | | |
|--|--|---|
| Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
|--|--|---|

| | |
|--|--|
| | <p>- D'APPROUVER le guide de fonctionnement au service de garde pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>8.5 Cours CCQ (Citoyenneté et culture québécoise)</p> <p>Madame Gingras nous informe que les enseignant(e)s ont été consulté et que les enseignantes du premier cycle ont choisi d'offrir le nouveau cours de citoyenneté et culture québécoise tandis que celles du deuxième et troisième cycle ont plutôt choisi de continuer avec le cours d'éthique et culture religieuse.</p> <p>-CONSIDÉRANT QUE La Loi sur l'instruction publique (RLRQ, ch. I-13.3, ci-après la « LIP ») précise à l'article 84 qu'il appartient au <u>conseil d'établissement</u> d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique <u>proposées par le directeur de l'école</u>.</p> <p>-EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mylène Leroux, il est résolu à l'unanimité ;</p> <p>-D'APPROUVER le cours de citoyenneté et culture québécoise pour les élèves du premier cycle.</p> <p>8.6 Fourniture scolaire 2023-2024</p> <p>Mme Caroline Gingras explique les différentes listes des effets scolaires pour la prochaine année scolaire. Celles-ci demeurent essentiellement les mêmes. Un ajout a été fait pour les cours d'éducation physique ou un habit de sport sera demandé.</p> <p>Quelques questions sur les marqueurs effaçables expo sont soulevées. Finalement le choix du type et de la quantité de marqueurs restera inchangé.</p> <p>On questionne aussi le choix de la librairie du soleil comme principal fournisseur pour les cahiers d'exercice.</p> <p>Une décision par voie électronique a été soumise par Madame Marie- Chantal Rouleau et appuyée par Madame Myriam Allard en date du 23 mai selon laquelle les membres du conseil d'établissement demandent d'informer les parents qu'ils ont aussi l'option de se procurer les cahiers d'activité/ matériel scolaire à la librairie Michabou.</p> |
|--|--|

| | | |
|--|--|---|
| Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
|--|--|---|

| | |
|--|---|
| | <p>Il sera toutefois précisé que les parents ont le choix de faire leurs achats où bon leur semble.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT que les listes des effets scolaires proposées par la directrice ont été élaborées avec la participation des enseignants ; - CONSIDÉRANT que les effets scolaires demandés répondent aux balises émises par le CSSPO; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Paule Boucher, appuyée par Marie-Chantal Rouleau., il est résolu à l'unanimité ; - D'APPROUVER les listes d'effets scolaires qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2023-2024. <p>CE #2023-49</p> <p>8.7 Cahiers d'activités et autres frais demandés aux parents 2023-2024</p> <p>Mme Caroline Gingras explique les listes de matériel scolaire et autres frais pour la prochaine année scolaire. Pour les sorties scolaires non obligatoires, il s'agit d'activités ludiques qui n'entrent pas dans les projets ou mesures qui permettent de couvrir certaines activités éducatives ou culturelles.</p> <p>Elle nous informe aussi que certains ajustements ont dû être effectués pour les montants chargés pour les documents reproductibles ainsi que pour les agendas.</p> <p>Certaines questions concernant le transport en autobus scolaire lors des sorties éducatives sont soulevées. Le choix de conserver les montants actuels est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT que les frais ont été élaborés avec la participation du personnel de l'école ; |
|--|---|

| | | |
|--|--|---|
| Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
|--|--|---|

| | |
|-------------|---|
| CE #2023-50 | <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT que ces listes répondent aux balises émises par le CSSPO; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Chantal Rouleau appuyée par Mme Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité ; - D'APPROUVER les listes de matériel scolaire et autres frais qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2023-2024. <p>8.8 Choix du fournisseur pour les dîners Pizza 2023-2024</p> <p>Madame Hélène Robert est en attente de certaines réponses de la part du fournisseur GABRIEL PIZZA. Toutefois elle est en mesure de nous confirmer qu'en ce qui concerne la logistique et le fonctionnement, ce fournisseur demeure le meilleur choix à ce point-ci. Le fournisseur nous fournira les tarifs officiels qu'en septembre 2023.</p> <p>Cependant, nous désirons reporter la journée au lundi puisqu'un plus grand nombre de bénévoles seront disponibles.</p> <p>Madame Clément nous mentionne que plusieurs élèves de la sixième année ont exprimé le désir de participer en tant que bénévole.</p> <p>Madame Robert évaluera la possibilité d'accepter cette offre.</p> <p>-CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'établissement ont été consultés ;</p> <p>-EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Allard appuyée par Mylène Leroux, il est résolu à l'unanimité ;</p> <p>-D'APPROUVER le choix du fournisseur pour les dîners pizza pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>9. INFORMATIONS</p> <p>9.1 Groupe de travail/ sécurité autour de l'école</p> |
|-------------|---|

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



Certaines discussions ont eu lieu depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement mais la participation de la CSPO et de la directrice territoriale, Madame D'Amour seront nécessaires pour faire progresser le dossier.

Il est à discuté de certaines dépenses associées aux mesures proposées.

La rencontre aura lieu le 7 juin 2023.

9.2 Consultation – Bassin de la nouvelle école primaire

Jean-François Poirier nous informe qu'une pétition est en cours, les parents se mobilisent.

On demande : comment les parents peuvent s'exprimer?

Madame Gingras nous transmet l'information qui est disponible au grand public présentement. Plusieurs critères sont à considérer pour définir les bassins.

Il faut prendre en considération que l'école des Cavaliers est déjà à pleine capacité.

Monsieur Poirier souligne que les parents se questionnent sur la priorité accordée au transport actif.

Madame Jolyane Meloche demande si la rencontre extraordinaire sera ouverte à tous ?

Madame Gingras nous informe que cette information sera à valider.

10. MOT DES ENSEIGNANTS

Marie-Chantal Rouleau nous informe que les élèves de première année participeront à une activité au Adrénaline+ le 17 mai prochain.

| | | |
|--|--|---|
| Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
|--|--|---|

Elle nous partage aussi que les enseignants tentent le plus possible d'échelonner les évaluations sur une période plus longue afin de diminuer l'anxiété chez les élèves.

Aussi, elle nous informe que le chauffage est toujours en fonction dans l'école et que la température était jusqu'à 28 degrés dans les classes en ce 16 mai 2023.

Pour sa part Claudine Clément nous partage son enthousiasme vis-à-vis l'activité Nager pour survivre qui a été une véritable réussite. On aimerait évidemment reporter l'activité aux années à venir et peut-être même poursuivre pour ces mêmes élèves lorsqu'ils seront en quatrième année.

11. MOT DES PROFESSIONNELS

Le congrès auquel ont participés les professionnels récemment a été un succès. Ceux-ci reviennent avec un bagage intéressant d'outils à partager avec les T.E.S.

De plus, on travaille présentement sur divers outils d'intégration pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme en classe régulière.

Aussi, on nous annonce le retour de la psychologue pour la rentrée 2023-2024.

La formule actuelle permettant la visite de la psychoéducatrice 1 jour par semaine sera reportée l'an prochain.

Madame Rouleau s'interroge sur le soutien offert aux enseignants pour l'intégration des enfants T.S.A en classe régulière. On nous informe que les ratios d'élèves pourraient être vus à la baisse mais que les budgets permettant de l'accompagnement demeurent inchangés

Mylène Leroux nous informe d'une étude portant justement sur l'intégration des enfants T.S.A en Outaouais qui a été menée par l'étudiante Isabelle Lefrançois récemment. Ces résultats pourraient être utiles à notre milieu.

| | | |
|-------------------------------------|--|---|
| Initiales de la présidente ----- | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |  |
| Initiales de la direction | | |

12. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Absent

13. MOT DU SERVICE DE GARDE

Plusieurs événements ont été organisés pour célébrer la reconnaissance aux employés du service de garde au cours des derniers jours.

Madame Agbobli nous partage ses préoccupations concernant l'intimidation qui sévit au sein des utilisateurs du service de garde. Le T.E.S est impliqué et certaines mesures ont déjà été mises en place.

Elle nous informe aussi de son objectif pour l'an prochain. Elle espère mieux outiller les éducatrices pour endiguer cette problématique. Nous désirons prévenir les conflits en animant davantage les groupes. D'ailleurs les parents et les enfants seront sondés sur ce qu'ils souhaitent voir comme type de jeux. Le but étant de mieux cibler les besoins afin de pouvoir mieux y répondre. Une liste de matériel devrait d'ailleurs être soumise à la prochaine réunion du conseil d'établissement pour approbation.

14. Mot de l'OPP

Madame Robert nous informe des démarches en cours concernant la formation des comités pour former la relève.

Ainsi un courriel a été envoyé à tous les parents concernés. Celui-ci contient une brève description des tâches reliées à chacun des comités. Les parents sont invités à soumettre leur candidature dès maintenant.

15. MOT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Jean-François Poirier nous informe que les rencontres ont essentiellement portées sur le mois de l'autisme. Il a eu la chance de participer à plusieurs présentations fort intéressantes.

16. VARIA

Aucun point à traiter

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



CE #2023-51

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé Par Monsieur Jean-François Poirier, appuyé par Madame Claudine Clément que l'assemblée soit levée à 20h39.